



CCGAD

Comité de pilotage

22 septembre 2021

Compte-rendu du Copil



The project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under Grant Agreement n. 101000812



CONSEIL CONSULTATIF
DE GOUVERNANCE
ALIMENTAIRE DURABLE
CCGAD DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Ordre du jour du Comité de pilotage du CCGAD

22 septembre 2021

Relevé de décisions.....	3
1. Positionnement du CCGAD vis-à-vis de la Stratégie de résilience agricole et alimentaire.....	3
2. Planification de la suite des actions du CCGAD	3
Communication : valorisation d'initiatives.....	3
Stratégie de résilience agricole et alimentaire	3
Prochain Comité de pilotage	3
Organisation des prochaines plénières du CCGAD.....	3
Compte-rendu des échanges.....	4
Positionnement du CCGAD vis-à-vis de la Stratégie de résilience agricole et alimentaire	4
Présentation du contexte de la demande.....	4
Echanges sur la proposition et décision.....	4
Décision	5
Planification de la suite des actions du CCGAD	6
Plénière du CCGAD le 7 octobre	6
Valorisation d'initatives.....	6
Prochain Comité de pilotage du CCGAD	8
Prochaines plénières du CCGAD	8
Groupes de travail issues de l'évaluation.....	8

Présent-e-s :

- Patrick Papadato (Vice-Président de Bordeaux Métropole – Stratégie nature, Biodiversité et Résilience alimentaire) et Nadège Lecouturier (Collaboratrice du groupe Écologie et Solidarités, Bordeaux Métropole)
- Fabienne Jarrod (Technicienne Ville de Blanquefort) et Julie Lequin (SaluTerre) : **Collège #1**
- Jocelyne Delhez (EM-France Sud-Ouest) et Delphine Ecouellan (Agrobio Gironde) : **Collège #2**
- Christophe Simon (SIVU Bordeaux-Mérignac) : **Collège #3**
- Jean-Philippe Bilgot (SICA Maraichère Bordelaise), Gérard Boissières (CCAS Artigues-près-Bordeaux) et Elise Madranges : **Collège #4**
- Dorothee Despaigne-Gatti (CREPAQ), Thierry Hofer (Terre d'ADELES), Christine L. (citoyenne), et Soleiman Mouawad (Incroyables comestibles) : **Collège #5**
- Cécile Kessler et Morgane Scouarnec (chargées de mission gouvernance alimentaire), Marion Alvarez (chargée de mission Politique Agricole) et Sarah Grégory (cheffe de service Santé et qualité de vie) : **équipe d'animation du CCGAD (Bordeaux Métropole)**

Excusé-e-s :

- Jean-Eudes Borde (Coloc' 2 Chefs) et Astrid Joubert (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine) : **Collège #3**
- Michel Nivelles (AGAP) : **Collège #2**
- Maxime Morcelet (Gang of Food) : **Collège #5**

Relevé de décisions

1. Positionnement du CCGAD vis-à-vis de la Stratégie de résilience agricole et alimentaire

Le CCGAD participe au Comité de suivi (COSUI) de la Stratégie de résilience agricole et alimentaire.

2. Planification de la suite des actions du CCGAD

Communication : valorisation d'initiatives

Formes de valorisation : présentation en plénière du CCGAD, articles sur le site internet, webinaire, diffusion via l'infocartre du CCGAD et de Bordeaux Métropole, etc. Il est proposé de recourir à la carte de L'Essaimeur pour répertorier les initiatives.

Propositions d'initiatives à valoriser :

- Le Chaînon Manquant (plénière du 7 octobre) ;
- Convention entre la SICA maraichère, la MSA et la CAF, pour proposer des paniers solidaires aux étudiants de la Gironde ;
- Les bergers à la Vacherie de Blanquefort ;
- Recensement des offres de formations proposées par les associations de Bordeaux Métropole (cf. travail réalisé par la Mairie du Haillan) ;
- Résultats d'initiatives de sensibilisation via des potagers pédagogiques ;
- Terre d'ADELES ;
- PLATAU (Pôle Local d'Animations et de Transitions par l'Agriculture Urbaine), et la Ferme du Lapin Bleu.

Stratégie de résilience agricole et alimentaire

4 groupes de travail auront lieu au mois de **novembre 2021**, dans 4 lieux distincts de la métropole bordelaise, sur les sujets suivants : Agriculture, Restauration collective, Filières alimentaires / logistique, et Accès à l'alimentation.

Prochain Comité de pilotage

Afin de clôturer l'année 2020-2021, le Comité de pilotage du CCGAD se réunira début décembre 2021 pour faire le bilan des derniers mois et organiser les actions du CCGAD pour l'année 2022. L'équipe d'animation envoie un sondage de dates aux membres du Copil.

Organisation des prochaines plénières du CCGAD

Les plénières auront lieu le mercredi, en matinée, pour une durée de 3h, en octobre 2021 puis janvier, mars et juin 2022. En ce qui concerne la **plénière du 7 octobre 2021** :

- Dorothee Despagne-Gatti organise l'intervention du Chaînon Manquant.
- Thierry Hofer, Delphine Ecoellan et Soleiman Mouawad se chargent de l'animation des ateliers de résolution de défis. L'équipe d'animation leur propose une trame d'animation.
- Cécile Kessler et Morgane Scourarnec présenteront une synthèse des résultats de l'évaluation du CCGAD.

L'équipe d'animation envoie un sondage de dates aux membres du Copil pour déterminer le calendrier des plénières en 2022.

Compte-rendu des échanges

Cette section présente les échanges des membres du Copil et de l'équipe d'animation.

1. Positionnement du CCGAD vis-à-vis de la Stratégie de résilience agricole et alimentaire

Présentation du contexte de la demande

La Stratégie de résilience agricole et alimentaire (SRAA) est une commande politique dont l'objectif est de mieux articuler les actions des différents périmètres administratifs et celles des partenaires locaux agricoles et alimentaires. Ce n'est pas uniquement un cadre programmatique, c'est aussi un cadre d'actions opérationnel qui permet de concrétiser l'ambition de Bordeaux Métropole. Les bases de la SRAA sont le travail mené par le CCGAD depuis sa création en 2017 et la Politique agricole métropolitaine, alimentaire et durable, votée en 2018. Suite au courrier électronique de Patrick Papadato en date du 13 juillet 2021, la proposition qui est soumise au Copil du CCGAD aujourd'hui est la suivante : participer au Comité de suivi de cette stratégie, en tant que CCGAD.

La parole est libre.

Echanges sur la proposition et décision

Christine L. : Je suis désolée car je n'ai pas répondu au courriel de Monsieur Papadato : j'avais beaucoup d'interrogations, entre autres sur la compatibilité de la charte du CCGAD avec cette saisine. Je craignais que le CCGAD se voit restreindre le champ des possibles. Cependant je me suis fait une réflexion : si un élu participant à la résilience alimentaire fait une demande, c'est un décideur, j'approuve. En revanche, ce n'est pas l'unique optique du CCGAD. Ma réponse est donc : « Oui, mais pas que ». Je mets un point d'attention : il faut mettre une temporalité sur cette participation et définir les priorités entre le CCGAD, qui est un champ ouvert, et la SRAA.

Patrick Papadato : En tant que CCGAD, vous avez une vraie compétence. L'idée, c'est de s'appuyer sur ces compétences, et non pas de vous enlever vos prérogatives. L'objectif, c'est de voir comment on peut construire un champ opérationnel avec des actions plus précises sur le terrain.

Thierry Hofer : C'est intéressant qu'il y ait concordance entre CCGAD et SRAA. Il y a tout de même un petit souci : le volet agricole est sous représenté dans le CCGAD.

Morgane Scouarnec : C'est un point d'attention qu'on avait. Je propose à Marion Alvarez (Direction de la Nature, Bordeaux Métropole) de réagir.

Marion Alvarez : Il y avait des agriculteurs et structures agricoles lors de la journée de concertation, le 1^{er} juillet, à la Vacherie à Blanquefort. Les agriculteurs eux-mêmes souhaiteraient être présents au sein du CCGAD. La SRAA peut être un moyen pour mobiliser cette partie des acteurs et en renforcer la gouvernance, en s'assurant de leur représentation.

Christine L. : Je tenais à remercier Morgane, Cécile, Apolline pour le temps accordé au mois d'août pour répondre à mes interrogations.

Julie Lequin : Il serait intéressant d'avoir un court résumé des interrogations de Christine, au cas nous aurions manqué des éléments importants. Pour moi, c'est logique que le CCGAD intègre le Comité de suivi de la SRAA. Cependant je pointe un problème, notamment dans les termes utilisés : le CCGAD et le Comité de suivi sont présentés comme ayant un rôle d'exécution. Ce ne sont pas des instances dont le but est uniquement de rendre plus lisible et mieux articuler, elles doivent avoir un rôle de conseil, et contribuer de manière ascendante.

Morgane Scouarnec : Effectivement, il y a une confusion liée à notre support de présentation. Le rôle qui consiste à rendre plus lisibles et mieux articuler les actions dans les champs agricoles et alimentaires, c'est celui de la SRAA en tant que telle. Le Comité de suivi est là pour co-construire le contenu et les actions opérationnelles de la stratégie. Nous sommes actuellement dans cette phase d'élaboration, et donc de co-construction du contenu de la SRAA, et nous passerons ensuite à une phase opérationnelle de mise en œuvre des actions.

Christine L. (en réponse à Julie Lequin) : A l'issue de notre entretien avec Cécile, Morgane et Apolline, elles m'ont proposé de partager mes questions avec les autres membres du Copil. Je ne me sentais pas légitime de diffuser le contenu de l'échange, notamment car je n'ai pas eu connaissance d'autres membres du Copil ayant fait remonter des interrogations. Voici les questions que je m'étais posées et que j'avais cependant échangées auparavant en privé avec Jocelyne Delhez (collège#2) :

- Quel est le sens d'une saisine du CCGAD vis-à-vis de la SRAA, et quel est son impact potentiel ?
- Est-ce qu'une saisine est compatible avec la charte du CCGAD ?
- Comment clarifier les objectifs du CCGAD vis-à-vis des (ou par rapport aux) politiques publiques ?
- Y a-t-il une probabilité d'« instrumentalisation » potentielle du CCGAD au « profit » de politiques publiques qui restreignent les ambitions, voire des orientations et/ou actions du CCGAD ?

Soleiman Mouawad : l'enjeu du CCGAD n'est pas de passer du temps sur des formulations : ce qu'on peut apporter ce sont des remontées d'expérience de personnes actives sur ces sujets, se baser sur des expériences réelles, faire remonter des réflexions et peut-être réussir à modifier des méthodes, des manières de faire.

Morgane Scouarnec : Je rappelle que le 1^{er} juillet, lors de la journée de concertation à Blanquefort pour la SRAA, plusieurs membres du Copil du CCGAD nous avaient interpellées sur le risque de doublon entre les temps de mobilisation liés à la SRAA et ceux liés au CCGAD, tout en montrant l'opportunité pour le CCGAD de s'investir dans l'élaboration et le suivi de la SRAA.

Décision

Proposition : **le CCGAD participe au Comité de suivi de la SRAA.**

Y a t'il des objections à cette proposition ? Aucune objection.

Proposition adoptée.

2. Planification de la suite des actions du CCGAD

Plénière du CCGAD le 7 octobre

Cécile Kessler présente l'ordre du jour de la plénière du 7 octobre :

- Présentation d'une initiative inspirante du territoire
- Retours sur l'évaluation du CCGAD
- Réflexion collective sur les défis rencontrés par les membres du CCGAD
- Présentation de l'élaboration de la Stratégie de résilience agricole et alimentaire métropolitaine

Cet ordre du jour a été construit à l'occasion de la réunion du 14 septembre en présence de Dorothée Despaigne-Gatti, Jean-Philippe Bilgot et Thierry Hofer. Cette réunion visait à analyser le tableur de recensement des initiatives renseigné par les membres du Copil du CCGAD pendant l'été 2021. A la lecture des propositions, il a semblé pertinent de renforcer le rôle de valorisation des initiatives, selon différents supports : présentation en plénière du CCGAD, articles sur le site internet, webinaire, diffusion via l'infolettre du CCGAD et de Bordeaux Métropole, etc.

Dorothée Despaigne-Gatti : Pour cette plénière d'octobre, j'ai proposé de valoriser l'initiative du Chaînon manquant. Elle fait le lien entre les excédents alimentaires et les associations d'aide alimentaire. Elle va chercher ce que d'autres associations ne peuvent pas récupérer, elle intervient en complémentarité de ces associations.

Cécile Kessler : Nous devons définir l'organisation de la plénière : qui souhaiterait animer une des 4 tables prévues pour les ateliers de résolution de défis ? Aussi, qui souhaiterait présenter les résultats de l'évaluation du CCGAD ?

Décision : Thierry Hofer, Delphine Ecouellan, Soleiman Mouawad animeront les tables dédiées à la résolution de défis. Cécile Kessler et Morgane Scouarnec présenteront les résultats de l'évaluation du CCGAD.

Valorisation d'initiatives

Cécile Kessler : Dans le mail d'invitation pour ce Copil, nous vous avons proposé de venir chacun-e avec une idée d'initiative à valoriser dans le cadre du CCGAD. Est-ce que quelqu'un-e souhaite partager une initiative ?

Julie Lequin : Je n'avais pas compris, je pensais qu'il fallait qu'on vienne le 7 octobre avec une proposition d'initiative. D'ailleurs, est-ce qu'on peut proposer un défi même si on n'est pas présent le 7 octobre ?

Cécile Kessler : Il y a deux choses : l'année qui vient, il est proposé que le CCGAD renforce ce travail de valorisation des initiatives, et c'est pour cela qu'on vous propose aujourd'hui d'en lister plusieurs à valoriser. D'autre part, le 7 octobre, il est proposé de réaliser un travail de résolution de défis, à partir des demandes concrètes des membres du CCGAD, transmises via le formulaire d'inscription ouvert jusqu'au 29 septembre.

Morgane Scouarnec : Il semble plus utile que la personne qui propose un défi soit présente pour bénéficier des échanges. Cela permettra également de rester sur des discussions plus concrètes.

Jean-Philippe Bilgot : Une convention a été signée entre la SICA maraichère, la MSA et la CAF, pour proposer des paniers solidaires aux étudiants de la Gironde. Le Secours Populaire et les Restos du Cœur sont deux associations partenaires.

Cécile Kessler : Est-ce que vous acceptez qu'on prévoit des articles sur le site internet pour diffuser ces initiatives ?

Jean-Philippe Bilgot : Oui il faut diffuser largement, en faire bénéficier tout le monde.

Fabienne Jariod : On parle d'initiatives déjà mises en place ou des nouvelles initiatives ?

Cécile Kessler : Toutes les initiatives pertinentes peuvent être valorisées, qu'elles soient déjà en place ou en projet.

Fabienne Jariod : Il pourrait être intéressant de mettre en avant le travail des bergers à la Vacherie de Blanquefort. Je vais écrire quelque chose et vous le proposer.

Jocelyne Delhez : Nous avons mis au point des formations et initiations au système de compostage bokashi. La Mairie du Haillan, avec l'appui d'une stagiaire, a fait un travail de recensement de toutes les formations au compostage sur Bordeaux Métropole. Il n'est pas prévu que ce travail soit diffusé sur la métropole. Il serait intéressant de pouvoir en faire profiter les autres communes de la Métropole.

Jean-Philippe Bilgot : On touche là au rôle du CCGAD, qui peut être un facilitateur entre communes, métropole, etc. Le CCGAD peut avoir un rôle de conseil pour ce genre de situations.

Soleiman Mouawad : Je souhaiterais partager le résultat d'une double expérience cette année : à Bègles avec des élus, j'ai travaillé avec une école pour initier les enfants et leurs parents à composter des matières organiques. Un élu a mis à disposition une parcelle pour faire des cours pendant une année sur le jardinage, les recettes, etc. Les parents ont voulu participer, pour comprendre et apprendre. A Bordeaux, au Jardin de la Béchade, j'ai mis en place un potager pédagogique. Les gens ont envie d'apprendre. L'expérience avec le public est forte, mais les personnes manquent de temps, de moyens pour développer ces initiatives. Ils sont mis sur une piste où ils ont envie de connaître, apprendre. C'est une expérience intéressante du point de vue de la résilience, cela prouve qu'il est possible de faire pousser des choses soi-même, sur son balcon, dans son jardin.

Patrick Papadato : Je souhaitais réagir sur ces initiatives. Il est important d'impliquer l'ensemble des communes dans la SRAA, qu'elles partagent leurs actions pour qu'elles soient connues dans toute la métropole. L'idée est bien de fédérer ces initiatives, actions, pour les donner à voir à tous. Le but est d'avoir une vision commune, de réfléchir tous ensemble, de mieux s'organiser ensemble pour avoir des actions opérationnelles. Je souhaiterais que l'on construise des indicateurs puis qu'on les suive, pour voir si toutes ces petites actions peuvent être multipliées, et en faire le bilan après 6 ans. Ce qui m'importe, c'est que l'on voit les résultats.

Christine L. : En termes d'initiatives, je pense à Terre d'ADELES, à PLATAU (Pole Local d'Animations et de Transitions par l'Agriculture Urbaine), et en ce moment l'installation de La Ferme du Lapin Bleu. Tous ces pôles d'attraction (initiation, formation, valorisation) doivent être connus et peuvent donner des idées.

Fabienne Jariod : Je regardais la carte des initiatives sur le site CCGAD : est-ce qu'on pourrait avoir des modèles de fiches qui donnent un cadre pour valoriser ces initiatives ? Ça pose aussi la question des catégories pour ces initiatives, car certaines répondent à plusieurs enjeux ou ambitions.

Morgane Scouarnec : Cette carte des initiatives, sur le site internet du CCGAD, est pour l'instant un agglomérat de cartes proposées par Bordeaux Métropole (Manger local, carte des composteurs, carte des jardins collectifs, etc.). Il existe déjà un site, L'Essaimeur, qui recense les initiatives agricoles et alimentaires en Nouvelle-Aquitaine : est-ce que cela vous conviendrait que l'on utilise ce site pour répertorier les initiatives ? Cela éviterait de produire un nouvel outil, et permettrait de faire le lien avec d'autres territoires.

Soleiman Mouawad : Les initiatives ne peuvent pas nécessairement être répliquées d'une commune à l'autre, voire d'un quartier à l'autre. Il est important de connaître le contexte culturel des initiatives, pour adapter des projets dans d'autres endroits.

Prochain Comité de pilotage du CCGAD

Le prochain Copil du CCGAD aura lieu début décembre. L'équipe d'animation envoie un sondage pour trouver une date.

Prochaines plénières du CCGAD

Afin de faciliter l'organisation des plénières, un calendrier sera annoncé lors de la rencontre du 7 octobre prochain. L'équipe d'animation envoie un sondage pour définir les dates de janvier, mars et juin.

Soleiman Mouawad : Est-ce qu'on pourrait faire intervenir, en plénière du CCGAD, des intervenants de Bordeaux Métropole qui nous expliquent le fonctionnement, les contraintes et les perspectives des politiques publiques en lien avec l'alimentation ? Je pense par exemple au déploiement de composteurs pour le traitement des biodéchets.

Morgane Scouarnec : On peut tout à fait prévoir cela ! Nous avons organisé cela lors des plénières en 2019-2020, et nous vous invitons à nous faire remonter vos demandes par mail.

Groupes de travail issus de l'évaluation

Julie Lequin : Je souhaite faire remonter le fait que, sur le sujet de la représentativité du CCGAD, Cécile et Morgane m'ont indiqué ne pas être disponibles pour s'investir dessus. Je souhaitais juste préciser qu'il est nécessaire qu'il y ait un engagement réciproque. Dans le cadre d'un travail de la Fondation Carasso, plusieurs groupes de travail ont été proposés, dont un sur les conseils de gouvernance alimentaire. La question de la représentativité est remontée comme un sujet de travail, qui aurait permis d'échanger avec d'autres territoires et d'avoir un retour d'expérience sur d'autres projets. Il y avait beaucoup d'associations et petites entreprises impliquées, mais il était nécessaire que les territoires porteurs de ces conseils soient impliqués également.

Morgane Scouarnec : En effet nous avons décliné cette proposition au vu de notre plan de charge pour 2021, déjà complet entre l'animation du CCGAD et l'élaboration de la Stratégie de résilience agricole et alimentaire (SRAA). Nous avons donc proposé que cette initiative soit plutôt transmise aux membres du Copil pour voir s'il y avait des personnes volontaires pour y contribuer. Concernant les groupes de travail, au vu de l'implication du CCGAD dans l'élaboration de la SRAA, la plénière d'octobre et le travail de valorisation des initiatives, il semble compliqué de prévoir a priori des groupes de travail supplémentaires. Cependant, selon les échanges qui se tiendront sur les défis identifiés lors de la plénière du 7 octobre, il est possible que des besoins émergent, et nous vous proposons d'échanger à ce moment-là pour décider ensemble si nous organiserons des groupes de travail dédiés.